



MULTI-INSECTES PUCERONS ET COCHENILLES

À base d'huile végétale de colza, il est utilisable en agriculture biologique* et élimine efficacement tous types de pucerons (noirs, verts...) et cochenilles. Action physique : enrobe l'insecte et l'asphyxie.



RETOUR DÈS QUE
LA ZONE TRAITÉE
EST SÈCHE

► COMMENT L'UTILISER ?

- 1L = 10 m²
- Bien agiter le produit avant emploi.
- Appuyer sur le dessus de la tête du pulvérisateur pour débloquer l'embout et le faire pivoter en position jet large.
- Pulvériser en mouillant bien tout le feuillage et les rameaux y compris le dessous des feuilles.
- Après utilisation, remettre l'embout sur STOP.
- Effectuer au maximum 3 applications par an.

► QUAND L'UTILISER ?

J F M A M J J A S O N D

- De février à octobre.
- Traiter dès l'apparition des insectes ou des premiers dégâts.
- En cas de forte infestation renouveler après 7 à 14 jours.

Nom homologué : NATUREN ERADIGUN. AMM n° 2110149 de Evergreen Garden Care France SAS (69), **Emploi autorisé dans les jardins.** **Composition :** 16,9 g/l (1,7% p/p) d'huile de colza. **Formulation :** Liquide prêt à l'emploi. **Usages en traitement des parties aériennes et dose homologuée :** 1L/10m² - **Arbres et arbustes :** acariens et phytoptes (acariens), cochenilles, pucerons - **Cultures florales et plantes vertes :** acariens, phytoptes et tarsonèmes, aleurodes, cochenilles, pucerons - **Plantes d'intérieur et balcons :** ravageurs divers - **Rosier :** acariens, aleurodes, cochenilles, pucerons - **Cerisier :** acariens et phytoptes (acariens), pucerons - **Cultures légumières :** acariens, pucerons - **Pêcher - Abricotier :** acariens et phytoptes, pucerons - **Pomme de terre :** pucerons - **Fruits à pépins :** acariens et phytoptes (acariens), cochenilles, pucerons - **Prunier :** pucerons - **Tomate - Aubergine :** aleurodes. **Type d'action :** insecticide de contact. • **EUH401 :** Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. • **P101 :** En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • **P102 :** Tenir hors de portée des enfants. • **P103 :** Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. • **P270 :** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. • **P401 :** Stocker hors gel. • **P501 :** Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie ou par un organisme agréé. • **SP1 :** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. • Ne pas traiter sur un terrain risquant un entraînement vers un point d'eau : ruisseau, étang, mare, puits... en particulier si le terrain est en pente. • Attention ce produit peut porter atteinte à la faune auxiliaire. • Ne pas traiter en présence d'abeilles. • Ne pas appliquer sur plantes en fleurs.

► PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Traiter un jour sans pluie ni vent. • Ne pas traiter par forte chaleur (max 25°C) ou en cas de fort ensoleillement prévu dans la journée. • Ne pas traiter les plantes sensibles aux huiles telles que plantes à fleurs et feuillages délicats : Brugmansia, Chrysanthemum, Cyclamen, Poinsettia, Hedera, Kalanchoe, poivron, Primula, fougères, Saintpaulia, Schefflera, Vicia, Zantedeschia, hortensias, misères, Coleus, Begonia, Hypoestes, Orchidées. • Éviter de traiter les conifères de couleur bleue. • Ne pas traiter sur des plantes stressées par la sécheresse. • Ombrer les plantes si nécessaire après le traitement. • Utiliser ce produit seul et attendre 10 jours avant de traiter avec un produit à base de soufre ou de cuivre. • Respecter un délai avant récolte (DAR) de 2 jours après le dernier traitement. • Attendre le séchage complet de la zone traitée avant d'y rentrer. • Éviter les projections sur les murs et matériaux. • Ne pas réutiliser les emballages vides. • En cas d'urgence, appeler le 112, le 15 ou un centre anti-poison.



Evergreen Garden Care France SAS
4, allée des Séquoias
69760 Limonest

Volume net :

700ml



Fabriqué en France FINS700
LB17746 (3) EMB 27108

0 805 090 036

Service & appel
gratuits



3 121970 198270

*Utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation européenne en vigueur.